ÉDITION JANVIER 2017

| le savoir vivant |

GESTION FINANCIÈRE DU SECTEUR PUBLIC

Sous la direction du Professeur Nils Soguel

Inscriptions : www.unil.ch/idheap/gfsp

CAS
CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES DU MPA

UNIL | Université de Lausanne
IDHEAP
Institut de hautes études en administration publique

L'IDHEAP EN BREF

Avec l'Institut de hautes études en administration publique, l'Université de Lausanne dispose d'un centre unique en Suisse se consacrant à l'enseignement et à la recherche dans le domaine de la conduite des organisations publiques et parapubliques. Accrédité par la Confédération et au niveau international (EAPAA), l'IDHEAP est aussi un observateur indépendant et un fournisseur de conseils reconnu par les administrations, les responsables politiques et la Confédération.
L'IDHEAP propose une large palette de formations pour acquérir et perfectionner les connaissances nécessaires aux spécialistes des affaires publiques. Il dispense ainsi le MPA (Master of Public Administration), le Master PMP (Master of Arts in Public Management and Policy) et le CEMAP (Certificat Exécutif en Management et Action Publique) et organise des cours de courte durée. Il assure également la formation doctorale en administration publique de l'Université de Lausanne.

IDHEAP
Institut de hautes études en administration publique
Université de Lausanne
Adresse postale : Bâtiment IDHEAP, CH-1015 Lausanne
Adresse physique : Rue de la Mouline 28, 1022 Chavannes-près-Renens
Téléphone : +41(0)21 692 68 00, Fax : +41(0)21 692 68 09
E-mail : idheap@unil.ch, www.unil.ch/idheap

UNIL | Université de Lausanne
IDHEAP
Institut de hautes études en administration publique

formation continue Unil EPFL

La Formation Continue UNIL-EPFL, un partenariat entre l'Université de Lausanne (UNIL) et l'EPFL pour une formation continue de pointe.
www.formation-continue-unil-epfl.ch

CONTEXTE & THÉMATIQUE

Le secteur public modernise continuellement ses méthodes de gestion. L'accent est porté sur l'efficacité, voire la rentabilité. La dimension financière prend ainsi une importance croissante dans la conduite des administrations. Autrefois, la responsabilité et les tâches financières (budgétisation, trésorerie, financement, ...) étaient concentrées entre les mains de quelques individus, souvent réunis au sein d'un organe unique. Les techniques modernes de gestion impliquent une décentralisation de ces éléments.

L'éventail des personnes concernées par l'information et les procédures financières s'élargit donc considérablement. Ces personnes doivent acquérir de nouvelles compétences pour maîtriser ces procédures et développer les facultés d'interprétation nécessaires. Tel est l'objectif de notre cours.

OBJECTIFS & UTILITÉ

- Examiner les méthodes de gestion financière applicables aux collectivités et aux organisations publiques, à l'exemple essentiellement des cantons et des communes.
- Acquérir la capacité de mettre en œuvre ces méthodes.
- Illustrer les éléments théoriques présentés à l'aide de cas pratiques.
- Donner les clés d'interprétation de l'information financière.
- Rendre attentif aux limites de ces procédures et de cette information.

PUBLIC CIBLE

- Toute personne appelée à utiliser des techniques de gestion financière ou devant acquérir les facultés d'interprétation nécessaires.
- Responsables politiques et administratifs.
- Responsables d'entités parapubliques ou subventionnées.
- Participant·e·s du *Master of Public Administration de l'IDHEAP.*

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT ET D'ANIMATION

Présentations, travaux de groupes, études de cas et enseignement assisté par ordinateur seront combinés pour favoriser une participation active au cours. Plusieurs intervenant·e·s extérieur·e·s à l'IDHEAP présenteront leurs expériences et leurs réflexions. Une attention particulière est portée à la mise en pratique de l'enseignement par les participant·e·s.

PROBLÉMATIQUES ABORDÉES

Le cours s'articule autour de 4 problématiques majeures :

- Connaître les enjeux et les documents financiers.
- Analyser la situation financière et en prévoir l'évolution.
- Détecter et prévenir l'endettement excessif.
- Appréhender les thèmes spécifiques de la surveillance financière, des taxes causales et de la péréquation financière.

COMMENTAIRES DES PARTICIPANT·E·S AUX ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

Elles, ils ont particulièrement apprécié...

- Le vaste domaine traité, les cas pratiques, l'ambiance et les discussions en marge du cours.
- Le contenu et la qualité de l'enseignement (bien structuré et complet), l'appui informatique.
- La possibilité de mettre en perspective la matière grâce à l'expérience de plusieurs participant·e·s.
- Les exemples pratiques reflétant fidèlement la théorie.
- La matière enseignée et les outils fournis.

Dans leur évaluation, les participant·e·s recommandent vivement ce cours.

PRATIQUE

Direction du cours

Professeur Nils Soguel, tél. : 021 692 68 50. Courriel : nils.soguel@unil.ch

Conditions d'admission

Le cours est ouvert à toute personne au bénéfice d'un diplôme universitaire ou d'une expérience professionnelle équivalente. Des connaissances préalables de comptabilité et d'utilisation du tableur Excel® constituent un avantage.

Inscription, dates et horaires

Toutes les informations sont disponibles sur le site du cours www.unil.ch/idheap/GFSP

Certificat et attestation

Une participation active et régulière au cours donne droit à une attestation mentionnant l'acquisition de 72 crédits CPE (*continuing professional education*) de formation continue reconnue par EXPERT-suisse, l'association des experts en audit fiscalité et fiduciaire..

En outre, l'IDHEAP délivre un *certificat universitaire* aux participant·e·s qui satisfont aux critères d'évaluation relatifs à la préparation et à la présentation d'un travail de cours.

Finance d'inscription

CHF 3'800.– pour l'ensemble du cours (documentation comprise) à verser dès réception de la facture mais au plus tard avant le début du cours. Tout désistement doit être annoncé par écrit. Si un désistement est annoncé entre 21 et 10 jours avant le début du cours, le 10 % de la finance est dû. Si un désistement est annoncé moins de 10 jours avant le début du cours, la finance d'inscription est entièrement due.